Un sous-traitant de la NSA accusé de vol de données secrètes

Un sous-traitant de la NSA accusé de vol de données secrètes

’affaire est embarrassante pour la National Security Agency (NSA). Le ministère américain de la justice a annoncé, mercredi 5 octobre, l’arrestation d’un homme soupçonné d’avoir volé des données classées « top secret » alors qu’il travaillait pour une agence fédérale, identifiée comme la NSA par le New York Times.

L’homme arrêté, Harold Thomas Martin III, travaillait comme sous-traitant à l’agence de renseignement américaine, spécialisée dans l’espionnage des communications mondiales. Il était employé par Booz Allen Hamilton, un grand groupe privé américain qui fournit de nombreux sous-traitants aux agences du renseignement des Etats-Unis.
« Lorsque nous avons appris l’arrestation de notre employé, nous avons immédiatement joint les autorités fédérales pour proposer notre totale coopération, et nous avons licencié » le sous-traitant, a confirmé, mercredi, dans un communiqué Craig Veith, le vice-président de Booz Allen Hamilton.

Embarrassant pour la NSA

Pour la deuxième fois en trois ans, la NSA voit l’un de ses sous-traitants dérober des informations ultrasecrètes. Edward Snowden, qui a révélé au grand public l’ampleur des programmes de surveillance de la NSA, était également un sous-traitant de Booz Allen Hamilton. La NSA n’a pas répondu aux sollicitations de l’Agence France-Presse.
Selon le *New York Times*, M. Martin est *« soupçonné d’avoir pris les codes source très secrets développés par la NSA pour s’introduire dans les systèmes informatiques d’adversaires comme la Russie, la Chine, l’Iran et la Corée du Nord »*.
L’acte d’accusation se borne à mentionner que M. Martin a emporté chez lui du matériel informatique et des documents confidentiels qui n’auraient jamais dû sortir du bureau où il travaillait. Il encourt respectivement un an et dix ans de prison pour ces faits, selon la même source.
[Source : Le Monde]

Notre métier : Sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la **Cybercriminalité** et à la **Protection des Données Personnelles** (Autorisation de la Direction du travail de l’Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).
Denis JACOPINI anime dans toute le France et à l’étranger des conférences, des tables rondes et des formations pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles (Mise en Place d’un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) dans votre établissement.
Plus d’informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : Etats-Unis : un sous-traitant de la NSA accusé de vol de données secrètes